

# DÉTAIL DES GARANTIES SANTÉ MAAF PRO AU 01/01/2011

Les prestations exprimées ci-après comprennent la participation de votre régime obligatoire

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
<b>HOSPITALISATION (1)</b>					
■ Forfait journalier.....	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
■ Séjour .....	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
■ Soins et honoraires (2) .....	100 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR	400 % BR
■ Transport (3).....	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
■ Chambre particulière .....	45 € / nuit	60 € / nuit	90 € / nuit	120 € / nuit	120 € / nuit
■ Frais d'accompagnant (lit et repas) .....	30 € / jour	30 € / jour	30 € / jour	30 € / jour	30 € / jour
■ Maternité .....					
- Chambre particulière .....	45 € / nuit	60 € / nuit	90 € / nuit	120 € / nuit	120 € / nuit
- Prime (4).....		150 €	200 €	250 €	350 €
<b>SOINS COURANTS</b>					
■ Consultations, visites, actes médicaux (2).....	100 % BR (5) (6)	150 % BR (5) (6)	200 % BR (5) (6)	300 % BR (5) (6)	400 % BR (5) (6)
■ Auxiliaires médicaux (3).....	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
■ Analyses médicales .....	100 % BR (5)	100 % BR (5)	100 % BR (5)	100 % BR (5)	100 % BR (5)
■ Radios (y compris l'ostéodensitométrie prise en charge par le RO).....	100 % BR (5) (6)	150 % BR (5) (6)	200 % BR (5) (6)	300 % BR (5) (6)	400 % BR (5) (6)
■ Ostéodensitométrie non prise en charge par le RO .....	40 € *	40 € *	75 € *	75 € *	75 € *
■ Ostéopathie, chiropractie (7).....	10 € *	20 € *	30 € *	40 € *	40 € *
■ Transport (3).....	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
■ Cure thermale prise en charge par le RO :					
- Forfait thermal, surveillance médicale.....	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Hébergement (8).....	100% BR+100 € *	100% BR+200 € *	100% BR+300 € *	100% BR+400 € *	100% BR+400 € *
- Transport .....	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>PHARMACIE (3)</b>					
■ Médicaments et accessoires (orthèses, semelles..) .....	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
■ Pilule contraceptive non prise en charge par le RO .....			45 €	60 €	60 €
■ Prothèse mammaire (9).....	100% BR+50 € *	100 % BR + 100 € *	100% BR+150 € *	100%BR+200 € *	100%BR+200 € *
■ Prothèse capillaire (9).....	100% BR+50 € *	100 % BR + 100 € *	100% BR+150 € *	100% BR+200 € *	100% BR+200 € *
<b>OPTIQUE</b>					
■ Lunettes (monture + 2 verres) (10)					
<b>Avantages réseau SANTECLAIR</b>					
Verres simples					
. petite correction .....	100 % BR+160 €*	100 % BR+210 €*	100 % BR+260 €*	100 % BR+310 €*	100 % BR+360 €*
. moyenne correction.....	100 % BR+210 €*	100 % BR+260 €*	100 % BR+310 €*	100 % BR+360 €*	100 % BR+410 €*
. forte correction.....	100 % BR+260 €*	100 % BR+310 €*	100 % BR+360 €*	100 % BR+410 €*	100 % BR+460 €*
Verres multifocaux.....					
	100 % BR+260 €*	100 % BR+310 €*	100 % BR+360 €*	100 % BR+410 €*	100 % BR+460 €*
<b>Hors réseau SANTECLAIR</b>					
Toutes corrections.....					
	100 % BR+150 €*	100 % BR+200 €*	100 % BR+250 €*	100 % BR+300 €*	100 % BR+350 €*
■ Lentilles (prises ou non en charge par le RO).....	100 % BR(*)+50 €*	100 % BR(*)+100 €*	100 % BR(*)+150 €*	100 % BR(*)+200 €*	100 % BR(*)+250 €*
■ Chirurgie réfractive non prise en charge par le RO .....		150 €* / oeil	200 €* / oeil	300 €* / oeil	400 €* / oeil
(*) Uniquement pour les lentilles prises en charge par le RO					
<b>DENTAIRE</b>					
■ Soins dentaires.....	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
■ Prothèses prises en charge par le RO.....	200 % BR	250 % BR	350 % BR	400 % BR	450 % BR
■ Prothèses non prises en charge par le RO .....		150 € *	200 € *	250 € *	300 € *
■ Implantologie (11).....		400 € *	520 € *	800 € *	1 000 € *
■ Plafond annuel (pour les prothèses prises ou non en charge par le RO et les implants) pour la part dépassant la base de remboursement .....					
	600 €	800 €	1000 €	1500 €	2000 €
■ Traitement orthodontique pris en charge par le RO (9).....	150 % BR	200 % BR	250 % BR	300 % BR	400 % BR
■ Traitement orthodontique non pris en charge par le RO .....			350 € *	400 € *	500 € *
<b>APPAREILLAGES</b>					
■ Fauteuil roulant (achat) .....	100% BR+500 € *	100 % BR+1000 € *	100% BR+1500 € *	100% BR+2000 € *	100% BR+2000 € *
■ Appareillages auditifs .....	250 % BR	300 % BR	350 % BR	400 % BR	450 % BR
■ Autres appareillages (achat lit médicalisé, achat chaussures orthopédiques...).....	250 % BR	300 % BR	350 % BR	400 % BR	450 % BR
<b>FORFAIT PREVENTION (12) .....</b>			90 €		
<b>ASSISTANCE SANTE A DOMICILE .....</b>			24 H / 24 ; 7j / 7		

(1) Les garanties pour les hospitalisations pour affections psychopathologiques en secteur public ou privé sont limitées à 90 jours par année civile  
 (2) Prise en charge intégrale du forfait de 18 € appliqué sur les actes médicaux d'un montant > ou = à 91 € réalisés à l'hôpital ou en ville  
 (3) Les franchises sur les médicaments, les actes paramédicaux et le transport ne sont pas prises en charge  
 (4) C'est le salarié qui déclenche le versement de la prime maternité. Il n'est versé qu'une prime par foyer et elle est limitée à 2 en cas de naissance multiple  
 (5) Hors participation forfaitaire  
 (6) En cas de non respect du parcours de soins, la majoration du ticket

modérateur n'est pas prise en charge, ni les pénalités financières qui s'appliquent aux tarifs de consultation des spécialistes  
 (7) 4 consultations au choix par année civile  
 (8) En l'absence de participation du régime obligatoire sur les frais d'hébergement, MAAF SANTE ne rembourse que le forfait de 100 € à 400 € selon le niveau souscrit. Ce sera toujours le cas pour les TNS pour lesquels le RO n'intervient jamais.  
 (9) Les prestations sont souvent prises en charge à 100% de la BR par le régime obligatoire.  
 (10) En cas d'achat d'une monture seule dans le réseau Santéclair, le forfait appliqué est toujours celui de la petite correction.

(11) Un seul remboursement forfaitaire, même si les soins pour un même implant sont réalisés sur 2 années  
 (12) Il s'agit d'un forfait annuel couvrant les consultations d'un(e) diététicien(ne), les vaccins non pris en charge (dont le vaccin anti-grippe), les tests et auto-tests de dépistage (virus utérin, infections urinaires), les préservatifs (limités à 30 €/an), le sevrage tabagique prescrit par un médecin (limité à 50 €/an) et les crèmes solaires prescrites (limitées à 30 €/an)  
 \* Forfait annuel par année civile  
 \*\* Pas de participation du régime obligatoire